



RT/RQ - N°415-2023/FF

Nouméa le 25 octobre 2023

**M. Rodéric TAALO**  
Secrétaire Général Du SCAOSP  
De la FEDE

À

**M. Benoit NATUREL**  
Directeur Général  
De la Société Immobilière de  
Nouvelle-Calédonie

**Objet : Cahier de revendications avec préavis de grève**  
**PJ : Cahier de revendications**

Monsieur le Directeur,

Veillez trouver ci-joint notre cahier de revendications dont nous souhaitons discuter avec vous dans les plus brefs délais.

Dans le cas où aucune négociation ne serait mise en œuvre, une telle situation serait susceptible de se transformer en préavis de grève.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

**Le Secrétaire Général du SCAOSP  
De la FEDE**

**LA FÉDÉ**  
Solidaires et Déterminés  
27.35.32 - secretariat@lafede.nc  
BP 820, 98845 Nouméa Cédex

**Rodéric TAALO**





Nouméa, le 25 octobre 2023

## CAHIER DE REVENDICATIONS

1. **Nous demandons la revalorisation de la grille salariale 2023, notamment chez les nouveaux contrats et plus particulièrement les postes en gestion locative (DLC/DCAO), et nous réitérons la demande de mise en place d'une Commission de Recrutement.**

Explications : En effet, dans la grille salariale 2023 en pièce-jointe, indique à l'embauche, employé niveaux 3, échelons 1, un salaire brut à 189 488F CFP.

En 2010, un candidat diplômé d'un BTS était recruté à la SIC à 200.000F CFP brut.

En 2023, un candidat diplômé d'un BTS est également recruté à la SIC à 200.000F CFP brut en salaire d'entrée soit environ 170.000F CFP net, malgré l'augmentation du coût de la vie en NC, par conséquent, nous enregistrons un record absolu en démission ces 3 dernières années.

A contrario, les candidatures émanant de la Direction Générale enregistre un privilège salarial bien au-dessus des pratiques habituelles. Notamment, un GS à 280.000frs brut qui s'est même vu octroyé une augmentation au 1<sup>er</sup> janvier 2023, 1 an et demi après son embauche quand le discours des managers affirme, je ne cite « Pas d'augmentation sur les 3 premières années ». Par conséquent, cela a généré du mécontentement auprès de l'équipe en place avec 2 démissions et une longue maladie.

Mais aussi un GS de Saint Quentin avec un salaire de 250.000frs brut sans oublier un chargé de commercialisation à + de 300.000frs de salaire.

Pour plus de transparence, nous réitérons notre demande de mise en place d'une commission de recrutement qui intégrera les Délégués Syndicaux.

2. **Nous demandons la réintégration du poste d'Assistante Locative au sein de l'Agence de La Place.**

Explications : En effet, à la suite de la rupture brutale du CDI de Julia MOTUKU en date du 20.10.2023, sans motif valable, nous tenons à vous faire part de notre mécontentement, car cette dernière indique n'avoir commis aucune faute professionnelle malgré les efforts fournis. La SIC enregistre une vague de démission considérable et jamais vu depuis plusieurs années avec le motif principal : salaire trop bas. Cette jeune fille, et malgré ce bas salaire, indiquait être motivée pour rester, car le métier correspondait parfaitement au cursus scolaire suivi lors de son entretien de rupture. L'équipe ADP informe avoir dépensé beaucoup d'énergies pour la former et ne comprend pas cette rupture.



LA FÉDÉ  
Solidaires et Déterminés  
27.35.32 - secrétariat@lafedé.nc  
BP 820. 98845 Nouméa Cédex